



1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg

ASSOCIATION AFFILIÉE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

Inscrite au Registre des Associations - Volume LXXIII - Folio 5

Siège : 5, Quai Ernest BEVIN – 67000 Strasbourg CCP. Strasbourg n°1 972 30 A

N°SIRET 434 332 583 00022 –code APE 926C

Président : Mr Nicolas MOYSES – 17 Place Nicolas Poussin 67200 Strasbourg

Tél. : 03.88.30.43.55 – 06.50.18.43.26 - E-mail : nicolasmoyeses@noos.fr

Labels : INITIATION-ANIMATION-ENTRAÎNEMENT
de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)

Strasbourg, le 23 août 2007

Chers Amis Archers, Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers,

Comme chaque année, les archers de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg terminent avec des résultats et des performances en continuelle hausse, cela montre que l'encadrement de nos archers par les bénévoles et le salarié du club est à la hauteur des résultats des archers.

Cette année notre équipe féminine inscrite en 1^{ère} Division Nationale reste parmi l'élite avec une 7^{ème} place du classement national. Notre équipe homme (composé exclusivement de jeunes) a remporté la Division Régionale mais a manqué sa montée en 2^{ème} Division Nationale d'un tout petit point... Encore une fois plusieurs titres de Champions d'Alsace ont été remportés par nos archers durant la saison passée allant du plus jeune jusqu'au doyen et fondateur du club.

Cette saison qui se prépare sera l'occasion de réaliser au sein du club, une compétition salle qui aura lieu le samedi 13 et dimanche 14 janvier 2008 ainsi que notre fidèle compétition Fita organisée durant la saison extérieure 2008.

L'année qui s'annonce sera elle aussi riche en événements sportifs mais laissera la place à des rencontres au sein de notre club (fête, passage de flèches, Tir du Roy...).

Sans oublier notre site internet qui permet de suivre l'évolution et les résultats de nos archers avec une jolie galerie photo. Le forum est l'outil de communication pour les membres du club. Les news, les inscriptions, et les infos font vivre le forum. C'est pour cela que votre inscription au forum est importante. Mais l'inscription seule ne suffit pas, il faudra aussi participer activement à la vie de ce site et de ce forum, qui peuvent aussi être la base pour des concertations et l'émergence de nouvelles idées.

Mais je tiens aussi à associer les parents de nos jeunes archers, qui, par leur soutien et leur aide durant les compétitions ou à la préparation de nos événements, soulagent les bénévoles, motivent les archers et apportent une chaleureuse ambiance sur les pas de tirs.

Bien entendu, tout cela ne serait pas possible non plus sans l'implication des bénévoles et des membres du comité, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau de l'encadrement qu'ils apportent tout au long de la saison.

Pour les compétiteurs, ATTENTION : la 1^{ère} compétition est le 07 octobre, ne tardez pas pour faire votre demande de licence, car sans elle, vous ne pourrez pas faire la compétition ! Etant donné que pratiquement $\frac{3}{4}$ des archers du club réalisent ou moins une compétition, merci de faire figurer sur la licence par votre médecin, « absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc **en compétition** ».

Dernière précision : comme l'année dernière, le centre Nautique de Schiltigheim étant en travaux courant septembre, la rentrée se fera sur notre terrain d'entraînement de Hautepierre.

Je vous souhaite à tous une excellente saison sportive, amusez vous et surtout prenez plaisir dans la pratique de ce sport.

Nicolas MOYSES
Président du club

LA RENTREE

La rentrée se fera à Hautepierre.

- pour la période hivernale : octobre à mai - hall des pas perdus du Centre Nautique de Schiltigheim - salle du 1^{er} étage, accès par l'escalier extérieur.
- pour la période estivale : terrain d'arc de Hautepierre - à proximité du stade d'athlétisme.

Les dates de la rentrée 2007/2008 sont fixées comme suit :

Jeunes:

Les " Jeunes " du Club sont regroupés au sein de " l'Ecole des Jeunes " et répartis par groupes de niveau en fonction de leur âge et de leur ancienneté dans le tir à l'arc.

Toutes les séances sont assurées par Mr. Jérôme JOSSERAND, responsable de l'école des jeunes.

- **lundi 03 septembre** : à partir de 18h30 les jeunes compétitions
- **mercredi 05 septembre** : à partir de 16h00 accueil des jeunes débutants, formalités administratives, organisation des groupes de niveau, définition des horaires des séances, 13/09 pour 1er cours

Adultes:

Les adultes débutants seront accueillis à partir du **jeudi 06 septembre** - 18h30 – sur le terrain. Accueil, essais, horaires.

Adultes-perfectionnement : le 1er rendez-vous est fixé au **mardi 11 septembre**. Encadrement : Christophe, Francis, Jean-Marie, Yves et Nicolas.

Les anciens licenciés en 2006/2007, pourront débiter les entraînements à partir du **mardi 04 septembre** - 18h30.

Les créneaux horaires encadrés sont les suivants:

Jours / horaires	18h30 – 20h30	Mercredi	
Lundi	Jeunes haut-niveau - Compétiteurs	14h00 / 16h15	Jeunes haut-niveau - Compétiteurs
Mardi	Perfectionnement adultes	16h15 / 18h00	Jeunes débutants Débutants compétitions (spécial-jeunes)
Jeudi	Initiation adultes débutants	18h00 / 19h45	Idem, si besoins
Vendredi	Compétiteurs - étudiants		

- Samedi : réservé aux loisirs

- Dimanche : entraînement libre pour les titulaires de leur matériel (pas de cours). Salle : uniquement le matin.

Les terrains sont également accessibles en semaine pendant la journée en fonction des cours donnés dans le cadre des animations scolaires.

Les cotisations

	1 ^{ère} Cie	Cours (1)	FFTA	LATA	Comité BR	Total
Adultes (avant le 01/01/90)	52.50 euros	NC (3)	36 euros	18 euros	7 euros	113.50 euros
Couples (2)	85 euros	NC (3)	72 euros	36 euros	14 euros	207 euros
Adultes étudiants	42.50 euros	NC (3)	36 euros	18 euros	7 euros	103.50 euros
Adultes débutants	52.50 euros	45 euros	36 euros	18 euros	7 euros	158.50 euros
Jeunes compétiteurs (4)	18 euros	101 euros	18 euros	13.50 euros	7 euros	157.50 euros
Jeunes débutants (4)	18 euros	101 euros	18 euros	13.50 euros	7 euros	157.50 euros
Poussins (4) (après le 01/01/98)	18 euros	101 euros	10 euros	13.50 euros	7 euros	127.50 euros
Jeunes loisirs (+16 ans, + 2 ans anciennetés)	18 euros	71 euros	18 euros	13.50 euros	7 euros	127.50 euros
Visiteur (avec licence)	72 euros	NC	/	/	/	72 euros
Visiteurs étudiants (avec licence)	42.50 euros	NC	/	/	/	42.50 euros

(1) les cours sont assurés par un entraîneur professionnel breveté d'état

(2) les différentes réductions ne s'appliquent que sur la partie « club (adultes) » ou « cours (jeunes) »

(3) rajouter si besoins 45 euros par personne pour des cours d'initiation-« perfectionnement » (en fonction des places disponibles le jeudi soir pour un 2^{ème} groupe)

(4) Tarif famille « jeunes » : à partir de la 2^{ème} inscription, réduction de la partie « cours » à 81 euros. Idem pour un adulte (tarif complet) + un ou des enfants.



1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC

Inscrite au Registre des Associations - Volume LXXIII - Folio 5

Siège : 5, Quai Ernest BEVIN – 67000 Strasbourg CCP. Strasbourg n°1 972 30 A

N°SIRET 434 332 583 00022 –code APE 926C

Président : Mr Nicolas MOYSES – 17 Place Nicolas Poussin 67200 Strasbourg

Tél. : 03.88.30.43.55 – 06.50.18.43.26 - E-mail : nicolasmoyeses@noos.fr

BULLETIN D'ADHESION – SAISON 2007-2008 (JEUNES)

Je, soussigné, père, mère, tuteur de l'enfant :

Nom : Prénoms :

Adresse (n° rue, ville, code postal) :

.....

N° de téléphone : N° de portable :

E-mail :

Demande l'adhésion à la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg de mon fils/fille :

.....

Date et lieu de naissance :

Etablissement scolaire fréquenté :

Pour la saison sportive 2007/2008 (01/09/2007 – 31/08/2008)

Débutant : (1^{ère} inscription : Oui Non)

Compétiteur : minimum DEUX entrainements par semaine

Lycéen : loisirs

Règlement de la cotisation : Montant :

Espèces

Chèque - Banque

Adresser la présente demande accompagnée d'un chèque à l'ordre de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg, au secrétaire du club : Jean-Marie LETT, 1 rue du collègue 67450 Mundolsheim, ou la remettre au responsable présent lors de la journée d'inscription.

Le certificat médical est obligatoire pour chaque nouvelle saison et doit être impérativement daté de moins de trois mois. Le certificat médical doit être joint lors de la demande d'inscription, sinon le secrétaire n'enverra pas la demande de licence à la fédération. **Pour les compétiteurs faire ajouter la mention « pas de contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition »**

A, le 2007

(signature)

cadre réservé au club

Visa du Président :

Chèque (si nom différent) :

Certificat médical : Date Médecin

Inscription FFTA faite le

Association agréée par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports – n° 2 4 8

Association affiliée à l'Office des Sports de la Ville de Strasbourg sous le n° 9 9

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc sous le n°31/67/001

Site internet : <http://www.arc-strasbourg.net>

Mail : 1erecompagnie@arc-strasbourg.net



1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg

ASSOCIATION AFFILIEE A LA FEDERATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC
Inscrite au Registre des Associations - Volume LXXIII - Folio 5

Siège : 5, Quai Ernest BEVIN – 67000 Strasbourg CCP. Strasbourg n°1 972 30 A
N°SIRET 434 332 583 00022 –code APE 926C

Président : Mr Nicolas MOYSES – 17 Place Nicolas Poussin 67200 Strasbourg
Tél. : 03.88.30.43.55 – 06.50.18.43.26 - E-mail : nicolasmoyes@noos.fr

BULLETIN D'ADHESION – SAISON 2007-2008 (ADULTES)

Je, soussigné :

Nom : Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse (n° rue, ville, code postal) :

.....

N° de téléphone : N° de portable :

E-mail :

Demande mon adhésion à la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg pour la saison sportive 2007/2008 (01/09/2007 – 31/08/2008) :

- Initiation (jeudi soir)
- Initiation – perfectionnement (débutant en 2006-2007) (jeudi soir) - souhait
- Perfectionnement (mardi soir)
- Loisir
- Compétition

Règlement de la cotisation : Montant :

- Espèces
- Chèque - Banque

Adresser la présente demande accompagné d'un chèque à l'ordre de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Strasbourg, au secrétaire du club : Jean-Marie LETT, 1 rue du collègue 67450 Mundolsheim, ou la remettre au responsable présent lors de la journée d'inscription.

Le certificat médical est obligatoire pour chaque nouvelle saison et doit être impérativement daté de moins de trois mois. Le certificat médical doit être joint lors de la demande d'inscription, sinon le secrétaire n'enverra pas la demande de licence à la fédération. **Pour les compétiteurs faire ajouter la mention « pas de contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition »**

A, le 2007
(signature)

cadre réservé au club

Visa du Président :

Chèque (si nom différent) :

Certificat médical : Date Médecin

Inscription FFTA faite le :